



PROFIL DE NOTRE TERRITOIRE : ÉNERGIES & CLIMAT

Ce que dit la loi

Il faudra réduire les émissions de gaz à effet de serre de **40%** entre 1990 et 2030 et les diviser par 4 à l'horizon 2050.

Le Plan Action Climat

Le Plan Action Climat est la démarche menée par l'agglomération Pau Béarn Pyrénées pour diminuer l'impact environnemental du territoire (consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre) et la pollution de l'air. L'agglomération s'inscrit ainsi dans les objectifs nationaux de la Loi de Transition Énergétique. Cette loi, et la Stratégie Nationale Bas Carbone, déterminent les objectifs nationaux, en cohérence avec la COP21 et les lois européennes.

Les GES (Gaz à Effet de Serre)

Des GES sont émis par les activités humaines sur l'agglomération, et contribuent au changement climatique :

- le CO₂ (combustion d'énergie fossile : pétrole, gaz, charbon) ;
- le méthane (élevage des ruminants) ;
- le protoxyde d'azote (volatilisation d'une part des engrais azotés épandus dans l'agriculture) ;
- les gaz fluorés (gaz réfrigérants des climatisations).

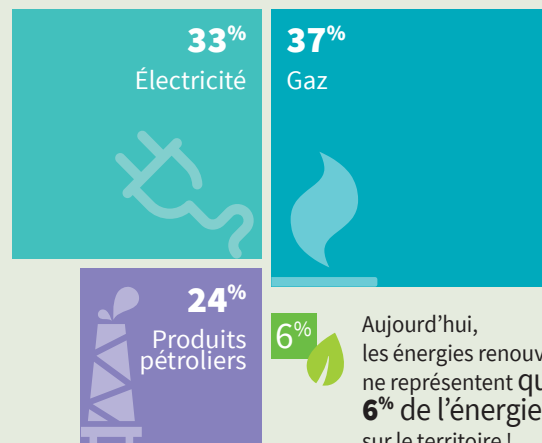
Les chiffres clés



1 300 000 tonnes de CO₂ ont été émises sur le territoire en 2015, soit environ 150 tours du monde en voiture.

ÉNERGIES

Nature des énergies sur le territoire



Aujourd'hui, les énergies renouvelables ne représentent que **6%** de l'énergie consommée sur le territoire !

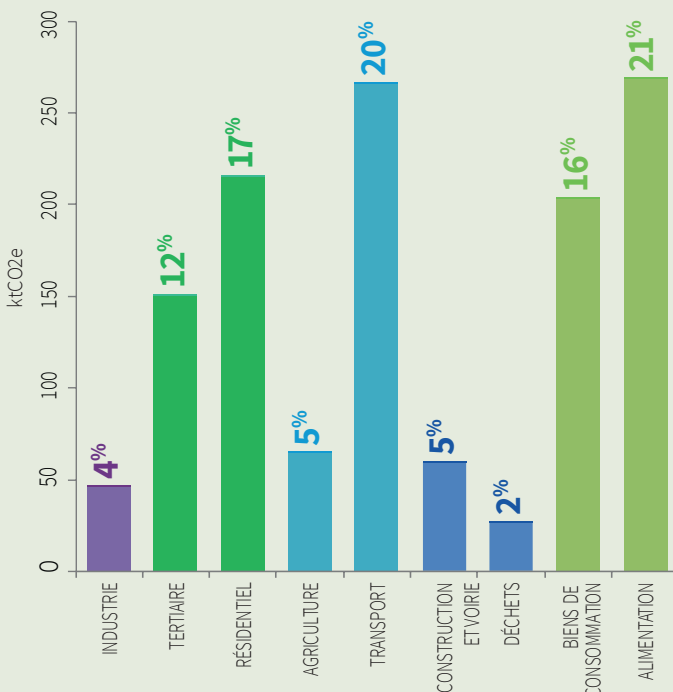
Ce que dit la loi

Pour 2030, il s'agit de :

- **diviser par 2** la consommation énergétique en 2050 (par rapport à 2012) ;
- porter la part des énergies renouvelables à **23%** de notre consommation énergétique finale brute en 2020, et à **32%** en 2030.

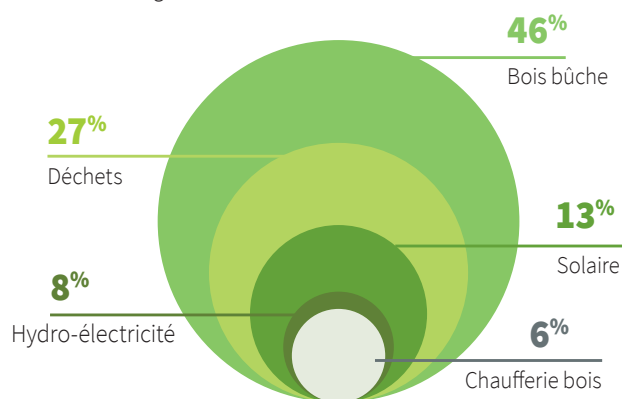
GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions de GES sur le territoire de la communauté d'agglomération, par secteur, en 2015.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Source des énergies renouvelables sur le territoire



L'impact d'un plan d'action

La démarche de plan climat suppose l'adoption d'un plan d'action ambitieux pour décliner localement les objectifs nationaux : diminuer l'impact environnemental du territoire tout en améliorant la qualité de vie.



LA BONNE STRATÉGIE À DÉPLOYER SUR TOUS LES SECTEURS

- **La sobriété :** écoresponsables et comportements économes.
- **L'efficacité :** isolation des bâtiments, équipements économes.
- **Développement des énergies renouvelables et de récupération :** bois-énergie et réseaux de chaleur, géothermie, solaire, valorisation des déchets et méthanisation.

BON À SAVOIR

! LA RÉGLEMENTATION PRÉSENTE OU À VENIR, VA DANS CE SENS :

- Les copropriétés de plus de 50 logements en chauffage collectif et les entreprises de plus de 250 employés ont désormais une obligation d'audit énergétique.
- La réglementation thermique 2020 va imposer le bâtiment à énergie positive «BEPOS», avec des objectifs de limitation de la consommation d'énergie et de production d'énergies renouvelables.
- Un décret est à venir sur l'obligation de rénovation des bâtiments tertiaires.

*Sources sur les émissions de GES : EDF, Atmo Nouvelle Aquitaine, et ECO2 Initiative

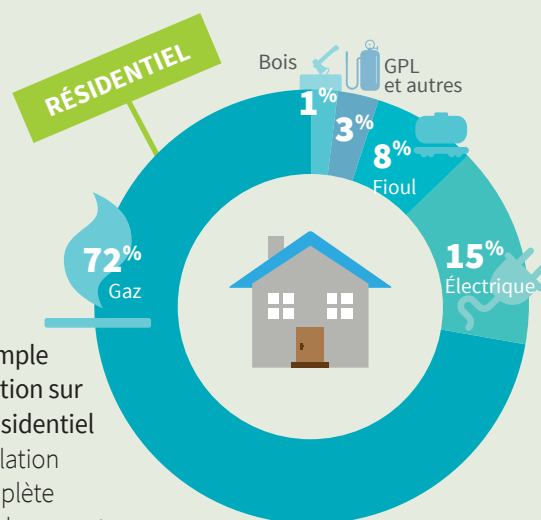
LES GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Émissions de gaz à effet de serre par activité économique et nombre d'emplois concernés



Exemple d'action dans le tertiaire
L'isolation efficace des toitures des bâtiments
→ **-25%** d'émissions de GES

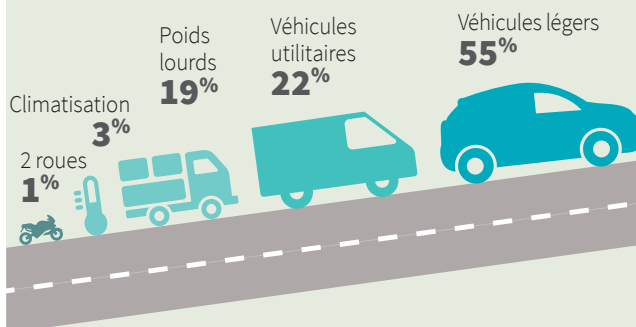


Exemple d'action sur le résidentiel
L'isolation complète d'un logement
→ **-60%** d'émissions de GES

Type d'énergie consommée dans le résidentiel

DÉPLACEMENTS

Émissions de gaz à effet de serre par type de véhicules



Déplacements domicile/travail :

- Si 2 personnes covoiturent pour aller au travail :
→ **-50%** de GES chacun
- Si 1 personne télétravaille 1 jour par semaine :
→ **-20%** de ses émissions de GES